



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du mardi 18 mars 2025

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 6
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 11 mars 2025
Date de publication : 25 mars 2025

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste,	Alexandre, CUINET Jean-Pierre,	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-
MANGIN Isabelle, BERTHAUD	PECHINOT Jacques, FICHERE	REPUBLIQUE Claire, CUSSEY
Mathieu, MARCHAND Sylvette,	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	Laëtitia, JARROT-MERMET
CHAMPANHET Stéphane,	Michel, CRETIN-MAITENAZ	Laëtitia, GOMET Nicolas,
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Blandine, CERNELA Patrice,	MUGNIER Christine, HERRMANN
GERMOND Daniel, DRAY	LEFEVRE Jean-Philippe,	Nadine, BOUTELOUP Guillaume
Frédérique, JABOVISTE Philippe,	DELAINE Isabelle, JEANNET	
MIRAT Maryline, DOUZENEL	Nathalie, ANTOINE Patricia,	

Conseillers absents ayant donné procuration

GIROD Isabelle donne procuration à CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul donne procuration à CHAMPANHET Stéphane, DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à CRETIN-MAITENAZ Blandine, GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, DRUET Timothée donne procuration à GOMET Nicolas, EMONIN Laurent donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia

Conseillers absents non représentés

Objet : Désaffectation et déclassement du domaine public du gymnase Bambuck - Rue du Général Béthouart

Rapporteur : Monsieur Mohamed MBITEL

L'ancien gymnase Bambuck situé rue du Général Béthouart qui a servi de base de vie durant le chantier du Multiplexe, sera entièrement libéré de toute occupation à la fin des travaux de celui-ci.

Ce bâtiment, implanté au cœur de l'espace public attenant au Multiplexe, rend pleinement pertinente son éventuelle mutation en espace d'activités culturelles complémentaires au futur cinéma.

Il convient pour la Collectivité de procéder à la désaffectation et au déclassement du domaine public de celui-ci ainsi que de son terrain d'assiette afin de disposer librement de ce bien et d'envisager sa vente.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 12 mars 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** la désaffectation du gymnase Bambuck, sis rue du Général Béthouart, cadastré section BW n° 293 ainsi qu'une partie des parcelles cadastrées sections BW n° 194 et 205 pour une superficie de 2900 m² à parfaire par voie de géomètre,
- **DE PRONONCER** le déclassement du domaine public de l'unité foncière précitée.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 6 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- SDIF JURA_3 rue Victor Bérard_39300 CHAMPAGNOLE

*Fait à Dole, le 18 mars 2025.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNOUX





Désaffectation et déclassement du domaine public communal de l'emprise foncière du bâtiment Bambuck

